



Contre l'intrusion du secteur privé dans les services publics

**FRONT
COMMUN
2015**

Si le privé coûtait moins cher et était plus efficace, on le saurait! Les exemples de recours au secteur privé pour effectuer le travail qui devrait revenir aux salariés du secteur public sont légions. La plupart du temps, il en coûte beaucoup plus cher aux contribuables de sous-traiter le travail. Par exemple, des études effectuées au CHUM ont montré que les travaux d'entretien confiés en sous-traitance peuvent coûter jusqu'à quatre fois plus cher.

Le calcul n'est pas sorcier. D'une part, les salaires versés dans le secteur privé pour un même travail sont plus élevés, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) le confirme année après année. De plus, l'entreprise privée veut faire... des profits, ce qui entraîne une facture plus élevée pour les établissements. Enfin, les conditions de travail ne sont pas les mêmes. Par exemple, les traitements en heures supplémentaires sont plus exigeants dans le secteur privé que ce que prévoient les conventions collectives du secteur public, bâties pour répondre aux besoins d'établissements qui peuvent être ouverts 24 heures sur 24, sept jours par semaine.

Le cas des contrats en sous-traitance des ressources informationnelles au gouvernement du Québec est aussi une illustration parfaite d'un secteur où l'État pourrait faire des économies substantielles. Le Vérificateur général a déterminé que le coût d'une ressource interne est d'environ 215 \$ à 475 \$ par jour, alors que celui d'une ressource externe se situe régulièrement entre 400 \$ et 950 \$. En fait, le contribuable paie deux fois plus cher lorsque l'État a recours à la sous-traitance, ce qui représente une économie potentielle de 235 millions dans le seul secteur de la fonction publique.

En coupant des postes névralgiques au sein des ministères et des établissements publics, l'État s'est privé de contrôle et d'expertise, ce qui a laissé le champ libre à des entreprises malintentionnées pour installer un système d'abus qui nous a coûté collectivement très cher.

Devant les difficultés d'attirer et de retenir la main-d'œuvre, plusieurs établissements ont développé le réflexe de faire appel systématiquement aux agences privées de placement de personnel. Celles-ci offrent maintenant de la main-d'œuvre dans pratiquement toutes les catégories d'emploi. Ces solutions faciles coûtent beaucoup plus cher aux établissements. Le 30 avril 2014, le quotidien Le Droit dévoilait que le CSSS de Gatineau économisait pas moins de 4 millions par année depuis qu'il a effectué un virage afin de créer des postes à l'interne plutôt que de recourir aux agences. Ce sont huit millions qui étaient versés chaque année aux agences. Quatre millions ont été réinvestis dans la création de postes et l'amélioration des services. Voici comment le directeur général du CSSS de Gatineau explique le choix de l'établissement : « En partant, 2 \$ dépensés en main-d'œuvre indépendante coûtent 1 \$ en main-d'œuvre régulière, donc on économise. Mais surtout, on améliore la qualité de nos services. [...] Je ne dis pas que la main-d'œuvre indépendante n'est pas compétente, sauf qu'elle est une équipe très volante. [...] Nécessairement, il n'y a pas la même chimie à l'intérieur de l'équipe quand on fait affaire avec un employé de l'extérieur. »

Toute organisation a avantage à miser sur son expertise interne. Dans les ministères, l'explosion des coûts des contrats informatiques confiés au privé doit faire réfléchir. Ne serions-nous pas mieux de développer et de conserver cette expertise à l'interne? Dans les établissements de santé, la sous-traitance donne lieu à la naissance de grands monopoles qui pourront bientôt dicter leurs conditions à des établissements qui se seront départis de leur expertise et seront à la merci de ces multinationales. Qui est le mieux placé pour assurer l'entretien rigoureux des bâtiments scolaires? Une compagnie privée qui n'en a que pour ses profits? Ou des employés qualifiés qui ont un sentiment d'appartenance et qui ont leur rôle à cœur dans leurs écoles?

En coupant des postes névralgiques au sein des ministères et des établissements publics, l'État s'est privé de contrôle et d'expertise, ce qui a laissé le champ libre à des entreprises malintentionnées pour installer un système d'abus qui nous a coûté collectivement très cher. Les mêmes risques sont présents partout où l'État se désengage des services publics. Le cas est flagrant au ministère des Transports, tout comme dans les partenariats publics-privés du CHUM et du CUSM.

Bien gérer et bien administrer les fonds publics, c'est aussi nous assurer d'un contrôle collectif sur les coûts et sur la qualité de nos services publics.

FRONT COMMUN 2015

FRONTCOMMUN.ORG

